



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E207625

VALABLE JUSQU'AU 06/09/2026

ÉDITÉ LE

09/09/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/2024

Forme juridique : SARL

Capital : 161 655

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 2024B00951

Siret : 930 127 774 00014

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 7217723

Assurance Responsabilité Travaux :

GENERALI IARD AP349631

Assurance Responsabilité Civile :

GENERALI IARD AU315036

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2025

Raison sociale : GOYENECHÉ RAPHAEL ITURGINTZA

191 HIRUXILOKO BIDEA

ZA PORTUA

64310 SARE

Téléphone : 06 35 20 65 05

Fax :

Portable :

Site Internet :

E-mail : goyeneche.plomberie@gmail.com

Responsabilité légale :

GOYENECHÉ RAPHAEL GÉRANT

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133 PROB	Installation de chauffe-eau thermodynamique	07/09/2024
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	07/09/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	07/09/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	24/06/2024
o Pompe à chaleur : chauffage	24/06/2024
o Chauffe-Eau Thermodynamique	24/06/2024
o Radiateurs électriques, dont régulation.	24/06/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.